



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### organes humains

Question écrite n° 23698

#### Texte de la question

Mme Nathalie Nieson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de mieux faire connaître à nos jeunes concitoyens et concitoyennes la question du don d'organes et particulièrement pour les collégiens et lycéens. Les associations chargées d'informer correctement le plus grand nombre de personnes possible sur cet acte citoyen éprouvent des difficultés à le faire. Pour autant, leur rôle est essentiel afin de permettre à chacun de se positionner en toute connaissance de cause, à exprimer son choix auprès des siens et à connaître celui de ses proches éprouvant des difficultés à le faire. Ces actions de communication se déroulent la plupart du temps au sein d'établissements scolaires. C'est un lieu où l'information permet de faire évoluer les mentalités. Les élèves sensibilisés peuvent ensuite amener le débat sur le sujet dans leur propre environnement. Malgré leurs efforts, elles n'ont pas nécessairement accès à l'ensemble des établissements scolaires sur leur territoire et souhaiteraient être soutenue dans leur démarche. Il est indispensable de faire évoluer les mentalités, afin que le don d'organes devienne un acte social. Le taux de refus de plus de 33 % au niveau national est important ce qui justifie plus que jamais leur action. En conséquence, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour que l'ensemble des collégiens et lycéens soient informés au sein de leur environnement scolaire sur cette question.

#### Texte de la réponse

Plusieurs associations s'investissent sur la question du don de sang et du don d'organes, avec une approche positive qui permet aux élèves de réfléchir à cet acte citoyen et de connaître le contenu de la loi qui régit en particulier le don d'organes. Par ailleurs, les programmes de Sciences de la Vie et de la Terre y font référence en troisième dans le thème « responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement » avec le libellé suivant : « les connaissances acquises sur le rôle du sang et des principaux organes font percevoir l'importance vitale d'une transfusion de produits sanguins, d'une greffe ou d'une transplantation ». Les élèves peuvent aussi traiter de ce sujet dans les travaux personnels encadrés au lycée. A cette occasion, un projet construit dans l'établissement peut conduire les élèves à prendre conscience des implications d'une décision de dons et des conditions qui la rendent possible. Il est cependant certain que ces initiatives locales restent ponctuelles et qu'un relais fort dans l'espace public devrait aider à développer la prise de conscience et la réflexion de l'ensemble des citoyens, les élèves ne pouvant porter seuls cette réflexion qui engage bien souvent des débats de conscience individuelle et éthiques qu'il convient d'accompagner.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Nieson](#)

**Circonscription :** Drôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23698

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [9 avril 2013](#), page 3725

**Réponse publiée au JO le :** [7 janvier 2014](#), page 208